

Comment voir clair dans la situation actuelle de la Tradition ?

par Dominicus

CONFÉRENCE PRIVÉE. NE PAS METTRE SUR
INTERNET

(Version actualisée. Octobre 2015)

Nouvelles orientations	2
1. Le Cœur du combat n'est plus le Christ-Roi mais la messe	2
1. 1. Le combat des papes, et celui de Mgr Lefebvre.....	2
1. 2. Changement de perspective	4
2. La distinction entre « la Rome éternelle » et « la Rome de tendance néomoderniste et néo-protestante » – qui est la charte de combat de Mgr Lefebvre – est effacée	6
2. 1. Le discours tenu dans la Tradition jusqu'en 2013	6
2. 2. Le nouveau discours depuis février 2013	7
2. 3. Mgr Fellay impose le nouveau discours dans la Tradition ⁹	
2. 4. Les conséquences du nouveau discours sur l'Église.....	10
3. Le silence sur les scandales de Rome	12
3. 1. Le douloureux mais nécessaire devoir de mettre en garde les fidèles contre les errements des successeurs de Pierre	12
3. 2. Le silence des successeurs de Mgr Lefebvre	13
4. Les relations avec la Rome conciliaire : un accord pratique peut-il être envisagé sans un accord doctrinal ?	16
4. 1. La position de Mgr Lefebvre et de la Fraternité jusqu'au Chapitre de 2012.....	16
4. 2. Changement d'orientation.....	19
A la recherche d'un fil directeur	21
Vers une reconnaissance canonique progressive ?	23

Préambule : que se passe-t-il dans la Tradition ?

La situation est aujourd'hui des plus confuses dans la Tradition :

* Un évêque a été expulsé de la Fraternité Saint-Pie X en 2012 ; il y a périodiquement des prêtres qui sont renvoyés, parfois à la suite de procès étranges ¹, ou qui partent d'eux-mêmes. D'autre part, dans beaucoup de chapelles, des fidèles se disent mal à l'aise : les sermons n'attaquent plus les erreurs de Vatican II, l'esprit chrétien diminue (immodestie vestimentaire ; mondanité ; manque de convictions, surtout chez la jeunesse, etc.) ; et ceci dans le monde entier.

* Certains disent au contraire : pourquoi s'inquiéter, puisque rien n'a été signé avec Rome, et puisque Mgr Fellay a dit clairement à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de faire un accord avec Rome dans la situation actuelle du nouveau pontificat. Par exemple, dans « Le Rocher » n° 88, bulletin du District de Suisse de la Fraternité Saint-Pie X d'avril-mai 2014, à la question d'un accord éventuel avec Rome, Mgr Fellay répondait : « Maintenant [sous-entendu : avec le pape François], cela serait de la folie ».

Comment y voir clair ?

* Disons d'abord qu'il ne s'agit pas de juger les personnes et de faire des procès d'intention. Il ne s'agit pas non plus d'attaquer les prêtres des prieurés, ni de dire qu'il ne faut plus aller à la messe dans les chapelles de la Fraternité Saint-Pie X.

* Ce qu'il faut – avant tout – c'est essayer d'analyser la situation objectivement à partir des faits et des documents officiels.

Nouvelles orientations

1. Le cœur du combat n'est plus le Christ-Roi mais la messe

1.1. Le combat des papes, et celui de Mgr Lefebvre

Tout d'abord, il faut se demander :

* qu'est-ce qui légitime l'existence de ce qu'on appelle « la Tradition » ?

* quel est le cœur de notre combat ?

¹ — Procès utilisant des informations obtenues par piratages de boîtes mail, usage de fausses identités. Les documents sur ce sujet se trouvent dans l'ouvrage de M. l'abbé PIVERT, *Quel Droit pour la Tradition catholique*, Autoédition, Janvier 2014.

Ce sont les papes d'avant Vatican II qui donnent la réponse. Ainsi saint Pie X :

Notre but *unique* dans l'exercice du suprême pontificat est de tout restaurer dans le Christ.

Le pape explique la nécessité d'un tel combat :

De nos jours, [comme le dit le psaume] « les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés » contre leur Créateur (psaume 2, 1). [...] De là, chez la plupart, [...] des habitudes de vie tant privée que publique où nul compte n'est tenu de la souveraineté [de Dieu] ².

Le pape Pie XI dit la même chose dans son encyclique sur le Christ-Roi :

Non seulement ce déchaînement de malheurs [que nous constatons aujourd'hui] a envahi l'univers parce que la plupart des hommes ont banni Jésus-Christ et sa foi très sainte de leurs coutumes et de leur vie particulière comme de la société familiale et de l'État, mais encore l'espoir d'une paix durable entre les peuples ne brillera *jamaïs* tant que les individus et les États s'obstineront à rejeter l'autorité de notre Sauveur. C'est pourquoi nous avons averti qu'il fallait chercher *la paix du Christ dans le règne du Christ* ³.

Pour les papes d'avant Vatican II – et il n'y a pas que saint Pie X et Pie XI : tous les autres disent la même chose – le grand combat actuel, c'est le combat pour le Christ-Roi, puisque la Révolution a découronné Notre-Seigneur, ce qui est la cause de tous les malheurs du monde contemporain. La royauté du Christ est l'enjeu de la lutte entre la Cité de Satan (la contre-Église) et l'Église catholique.

Et ce combat est devenu d'autant plus important à mener que, depuis le concile Vatican II, sur pression de la maçonnerie, la hiérarchie officielle a renoncé elle aussi à travailler pour le règne du Christ.

C'est pourquoi Mgr Lefebvre, qui n'a cherché rien d'autre que continuer dans la même ligne que les papes d'avant Vatican II, écrivait :

Voilà ce qui fait notre opposition [à la Rome actuelle], et c'est pourquoi l'on ne peut pas s'entendre. *Ce n'est pas d'abord la question de la messe*, car la messe est justement *une* des conséquences du fait qu'on a voulu se rapprocher du protestantisme et donc transformer le culte, les sacrements, le catéchisme, etc.

La vraie opposition fondamentale est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Oportet illum regnare*, nous dit saint Paul, Notre-Seigneur est venu pour régner. Eux disent non, et nous nous disons oui avec tous les papes ⁴.

Il faut relire ici le livre de Mgr Lefebvre : *Ils l'ont découronné* ⁵.

² — Saint PIE X, encyclique *E Supremi apostolatus* du 4 octobre 1903.

³ — PIE XI, Encyclique *Quas Primas* du 11 décembre 1925.

⁴ — Mgr LEFEBVRE, *L'Église infiltrée par le modernisme*, Éditions Fideliter 1993, p. 70.

⁵ — Mgr Lefebvre attachait tellement d'importance à cette question, qu'il avait fait

Mgr Lefebvre ne voyait d'ailleurs pas de réconciliation possible avec les autorités romaines tant qu'elles n'auraient pas recouronné Notre-Seigneur :

Il ne faut pas s'étonner que nous n'arrivions pas à nous entendre avec Rome. Ce ne sera pas possible tant que Rome ne reviendra pas à la foi dans le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. [...] Nous nous heurtons sur un point *de la foi catholique* ⁶.

Quand on nous pose la question de savoir quand il y aura un accord avec Rome, ma réponse est simple : quand Rome recouronnera Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous ne pouvons pas être d'accord avec ceux qui découronnent Notre-Seigneur. Le jour où ils reconnaîtront de nouveau Notre-Seigneur Roi des peuples et des nations, ce n'est pas nous qu'ils auront rejoints, mais l'Église catholique dans laquelle nous demeurons ⁷.

1. 2. *Changement de perspective*

Bien sûr, Mgr Fellay n'est pas opposé au règne de Notre-Seigneur ni aux encycliques de saint Pie X et Pie XI, et il n'accepte pas la liberté religieuse de Vatican II. Et, dans la Fraternité, il y a encore des sermons sur le Christ-Roi, spécialement le dernier dimanche d'octobre.

Cependant il y a un changement important dans la mesure où *le cœur du combat n'est plus le Christ-Roi, mais la messe*.

Plusieurs documents l'affirment :

* D'abord l'entretien que Mgr Fellay a eu à Menzingen en novembre 2013 et qui a été publié dans *Dici* du 6 décembre 2013, sous le titre : « Dans ce climat de confusion, restaurer l'Église par la messe » :

Le premier souci de la Fraternité Saint-Pie X, c'est vraiment ce qui fait vivre l'Église, c'est la messe. [...] Si on veut une restauration de l'Église, c'est là qu'il faut aller.

Dans cet entretien qui a pour objet d'expliquer le combat de la Fraternité, il n'y a *aucune* allusion au Christ-Roi.

Rappelons qu'il ne s'agissait pas ici de donner un avis sur la seule question de la messe – cœur de la vie chrétienne, bien sûr – mais d'expliquer quel était « *le premier souci de la Fraternité* ».

Les supérieurs des communautés ralliées, interrogés sur le but de leur Institut, diraient-ils autre chose ?

rééditer le *Petit Catéchisme des droits divins dans l'ordre social* du père Auguste Philippe CSSR, afin qu'il se trouve dans toutes les chapelles. La Fraternité ne le diffuse plus. Il a été heureusement réédité en 2015 par les Éditions Trifolium, 5 rue Sainte-Odile, 67000 Strasbourg (9 €).

⁶ — Mgr LEFEBVRE, *Conférence à Sierre* le 27 novembre 1988. *Fideliter* n° 68, p. 12.

⁷ — Mgr LEFEBVRE, *Conférence à Flavigny*, décembre 1988. *Fideliter* n° 68, p. 16.

* Même discours au Congrès du *Courrier de Rome* en décembre 2014, consacré au centenaire du rappel à Dieu du pape saint Pie X. Après avoir rappelé que « la vraie restauration, c'est de suivre aussi profondément que possible le principe énoncé par saint Pie X : "tout restaurer dans le Christ" », Mgr Fellay ne dit pas que le saint pape entendait par là le rétablissement de la royauté du Christ sur les individus et les nations. Il ne parla que de la restauration *de la messe* : « Comment restaurer ? [...] En transmettant l'esprit chrétien, qui s'exprime dans la grande prière de Notre-Seigneur qui est justement la messe. » Suit un long développement sur la sanctification par la messe ⁸.

Il y a bien ici, chez Mgr Fellay, un changement d'orientation par rapport au combat de Mgr Lefebvre.

* Cette nouvelle tendance a d'ailleurs été confirmée dans un document officiel émanant de Menzingen. Mgr Fellay faisait envoyer aux prêtres de la Fraternité une recension critique du livre de M. l'abbé Pivert sur Mgr Lefebvre et Rome ⁹, en faisant savoir qu'« elle corrobore substantiellement son propre jugement ¹⁰ ». Dans cette recension, l'auteur – qui est resté anonyme – fait ce reproche étonnant à l'ouvrage de l'abbé Pivert :

Toute la première partie consiste à montrer que l'idée principale qui *animait* Mgr Lefebvre dans son opposition à Rome *serait* le Christ-Roi. [...] La dynamique de restauration est lancée avec la libération de la messe ¹¹.

Nous aurions aimé que l'auteur anonyme de cette recension prouvât son affirmation. En tous cas, elle a été publiée dans le Bulletin Officiel du District de France de la Fraternité Saint-Pie X ¹², bulletin destiné aux prêtres pour donner les directives de leur apostolat ¹³. Elle fait donc partie des documents officiels de la Fraternité.

Là encore, les choses sont très claires : Mgr Fellay approuve en substance un texte niant que l'idée principale animant Mgr Lefebvre dans son opposition à la Rome actuelle serait le Christ-Roi. Et il demande de le

⁸ — *Nouvelles de chrétienté* n° 151, janvier/février 2015, pp. 18-19.

⁹ — Son Excellence Mgr LEFEBVRE, *Nos rapports avec Rome*, Numéro spécial du Combat de la foi catholique n° 167 (à commander à Mme Séghiri – Parçay – 86700 Romagne).

¹⁰ — Lettre de présentation de cette recension, datée du 20 décembre 2013, destinée aux évêques et aux prêtres de la Fraternité, et écrite par M. l'abbé Thouvenot, secrétaire général.

¹¹ — Même remarque que plus haut au sujet de cette « libération ». M. l'abbé de Cacqueray, plus réaliste, écrivait dans sa préface au *Catéchisme Catholique de la crise dans l'Église* (Éditions du Sel 2010, p. 7) : « Il est important de se prémunir des dangers pouvant provenir d'une certaine reprise de la liturgie traditionnelle dans la mesure où il est en même temps évident qu'elle n'a pas été accompagnée d'une renonciation aux erreurs mortifères du Concile ».

¹² — Bulletin n° 255, de février 2014.

¹³ — La seule réserve apportée à cette recension est son apologie induite des ralliés. Mais Mgr Fellay a mis un mois pour réagir à cette partie scandaleuse du texte.

faire savoir à tous ses prêtres.

* On pourra objecter que la messe traditionnelle conduit nécessairement au Christ-Roi. Nous répondrons qu'au Concile, les Pères célébraient tous la messe dite de saint Pie V. Cela ne les a pas empêchés de découronner Notre-Seigneur par la déclaration sur la liberté religieuse et le décret sur l'œcuménisme. D'autre part, les instituts ralliés, bien qu'attachés à la messe traditionnelle, ne combattent pas pour le Christ-Roi.

Il est important de rappeler ici qu'une des tactiques de la Révolution pour casser la résistance catholique, est de faire passer au second plan le combat pour le Christ-Roi, avant de le faire oublier¹⁴. Nous ne disons pas que Mgr Fellay ferait cela consciemment, et même nous ne le pensons pas : la cause est ailleurs – nous y reviendrons. En tous cas, le résultat est là, et c'est très grave car, le découronnement de Notre-Seigneur étant la cause de tous les malheurs actuels de ce monde, selon les dires des papes, il fallait que des voix continuent à le dire sur cette terre, et des voix de successeurs des apôtres. Maintenant, ces voix se sont tues.

2. La distinction entre « la Rome éternelle » et « la Rome de tendance néomoderniste et néo-protestante » – qui est la charte de combat de Mgr Lefebvre¹⁵ – est effacée

2.1. *Le discours tenu dans la Tradition jusqu'en 2013*

Depuis, au moins, sa Déclaration du 21 novembre 1974 – qui est vraiment la charte du combat de la Tradition – Mgr Lefebvre a toujours fait la distinction entre l'Église catholique et une Église conciliaire apparue depuis Vatican II, terme d'ailleurs forgé par la Rome conciliaire elle-même¹⁶ :

Cette Église conciliaire [représentée par la hiérarchie actuelle] est une Église schismatique parce qu'elle rompt avec l'Église catholique de toujours. Elle a ses nouveaux dogmes, son nouveau sacerdoce, ses nouvelles institutions, son nouveau culte, déjà condamnés par l'Église en maints documents officiels et

¹⁴ — On lira avec profit l'article d'Adrien Loubier, « Les voies de la réduction », paru dans le Bulletin de l'Occident chrétien de juin 1981. On pourra étudier aussi, du même auteur, l'ouvrage *Groupes réducteurs et noyaux dirigeants*, honoré d'une préface de Marcel de Corte, publié aux Éditions Sainte-Jeanne d'Arc (Les Guillots. 18260 Villegenon).

¹⁵ — Déclaration du 21 novembre 1974.

¹⁶ — Mgr Giovanni Benelli, alors substitut à la secrétairerie d'État, employa cette expression dans une lettre à Mgr Lefebvre datée du 25 juin 1976. L'expression fit fortune.

définitifs. [...] Cette Église conciliaire n'est donc pas catholique. Dans la mesure où le pape, les évêques, les prêtres ou les fidèles adhèrent à cette nouvelle Église, ils se séparent de l'Église catholique. L'Église catholique d'aujourd'hui n'est la véritable Église que dans la mesure où elle continue et fait corps avec l'Église d'hier et de toujours. La norme de la foi catholique, c'est la Tradition ¹⁷.

Je pense qu'à la prochaine rencontre, c'est moi qui leur poserai des questions : « Quelle Église êtes-vous ? A quelle Église avons-nous affaire ? Moi, je voudrais savoir si j'ai affaire à l'Église catholique ou si j'ai affaire à une autre Église, à une contre-Église, à une contrefaçon de l'Église ? » Or je crois sincèrement que nous avons affaire à une contrefaçon de l'Église et non pas à l'Église catholique. [...] Ce n'est plus l'Église catholique (21 juin 1978).

Mgr Fellay pose-t-il ces questions lorsqu'il se rend à Rome ?

Cette notion d'Église conciliaire, d'un pape qui est à la tête de deux Églises, n'est d'ailleurs pas propre au seul Mgr Lefebvre. Citons Mgr de Castro-Mayer :

Depuis le Concile, existe *une nouvelle Église, essentiellement distincte de celle connue, avant le Concile, comme l'unique Église du Christ* ¹⁸.

Il faudrait aussi mentionner le père Calmel O.P. ¹⁹, Jean Madiran ²⁰, Gustavo Corção ²¹, le père Bruckberger O.P. ²², l'abbé Lorans ²³.

2. 2. *Le nouveau discours depuis février 2013*

Tout a changé à partir de février 2013, par un article du *Courrier de Rome* où M. l'abbé Gleize, professeur de dogme au séminaire d'Écône, développait une thèse (nouvelle) disant que ce que l'on appelle « l'Église conciliaire » (terme employé la première fois par Mgr Benelli), était en fait *un esprit libéral et moderniste qui a pénétré l'Église à l'occasion du concile Vatican II, une maladie affectant le corps de l'Église, plutôt qu'une société organisée.*

Bien sûr cette question d'un pape présidant à la destruction de l'Église est un grand mystère ; et il n'est pas interdit aux théologiens d'y réfléchir, d'en débattre entre eux. Disons tout de suite que, gardant la ligne prudente de Mgr Lefebvre, nous réprouvons la solution sedevacantiste.

Mais ce qui est troublant, c'est d'abord que Mgr Fellay n'a plus

¹⁷ — Mgr LEFEBVRE, lettre manuscrite et photopiée, du 29 juillet 1976, à ses amis ; reproduite dans *Le Sel de la terre* 36, p. 10.

¹⁸ — Mgr de CASTRO-MAYER, *Bulletin Diocésain*, avril 1972.

¹⁹ — « Depuis Paul VI, il n'y a plus une Église, mais deux » (*Itinéraires* 190, p. 9).

²⁰ — Numéro spécial hors série d'*Itinéraires* d'avril 1977 : *La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre*, p 113-115.

²¹ — Éminent philosophe traditionaliste brésilien, dans *Itinéraires*, novembre 1974 ; revue dont il était le collaborateur habituel.

²² — Quotidien *L'Aurore* du 18 mars 1976.

²³ — Conférence au 8^e congrès théologique de *Si Si No No*, intitulée : « Un pape pour deux Églises », reproduite dans *Nouvelles de chrétienté* n° 115, de janvier/février 2009.

aujourd'hui le même discours que Mgr Lefebvre à ce sujet.

Dans sa lettre aux trois évêques, du 14 avril 2012, Mgr Fellay écrivait :

A vous lire, **on se demande sérieusement si vous croyez encore que cette Église visible dont le siège est à Rome est bien l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ.**

Mgr Fellay identifie clairement « l'Église visible dont le siège est à Rome » avec « l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Autre exemple, dans un sermon donné à Flavigny le 2 septembre 2012, il disait :

La foi en l'Église nous oblige à professer ce que nous disons dans le *Credo* : « Je crois en l'Église une, sainte ». Nous le disons, et nous ne parlons pas d'une Église en l'air !

Nous parlons de l'Église qui est là, réelle, devant nous, avec une hiérarchie, avec un pape. Ce n'est pas le fruit de notre imagination : l'Église est là, elle est réelle : l'Église catholique romaine. Nous disons, et nous devons professer cette Église comme étant sainte, comme étant une, car la foi nous y oblige.

C'est l'Église qui donne cette foi qui nous demandons au baptême, et l'Église d'aujourd'hui ! C'est l'Église d'aujourd'hui qui sanctifie. Quand on dit *Extra Ecclesiam nulla salus* (en dehors de l'Église, il n'y a pas de salut), c'est bien de l'Église d'aujourd'hui que nous parlons. C'est absolument certain. Il faut le tenir.

Même discours dans son sermon à Arcadia (Californie) le 10 mai 2015 :

Quand nous parlons de l'Église catholique, nous parlons de **l'Église qui est en face de nous, qui est l'Église visible** dont la tête est le pape, pour qui nous prions.

L'ambiguïté est ici à son maximum.

Bien sûr que le pape est pape, mais quand il réunit les fausses religions à Assise, ce n'est pas au nom de l'Église qu'il peut prétendre le faire, et ce n'est pas ainsi qu'il donne la foi et sanctifie. Il conduit au contraire les âmes à l'apostasie. Le pape qui réunit les fausses religions à Assise n'est pas l'Église sainte. Mgr Lefebvre disait plus simplement : c'est l'Église conciliaire. Il précisait même :

Rome a perdu la foi. Rome est dans l'apostasie. [...] On ne peut plus avoir confiance dans ce monde là. Il a quitté l'Église, ils ont quitté l'Église, ils quittent l'Église. C'est sûr, sûr, sûr ²⁴.

Les choses se sont-elles améliorées à tel point que ces paroles de Mgr Lefebvre ne pourraient plus s'appliquer à la Rome actuelle ? Loin de là : elles se sont considérablement aggravées !

²⁴ — Mgr LEFEBVRE, *Conférence aux prêtres à Écône pour la retraite sacerdotale*, 1^{er} septembre 1987.

Le changement de discours est radical et spectaculaire. Il n'est que de relire ce que publiait l'abbé Gleize dans *Nouvelles de Chrétienté*, bulletin de la Maison Généralice de la Fraternité Saint-Pie X, numéro de mai/juin 2005 :

Prenons garde à ne pas confondre aujourd'hui « Église visible » et « Église officielle », c'est-à-dire appareil hiérarchique investi par la nouvelle pensée de Vatican II. *L'Église visible, c'est la Tradition*. [...] Tandis que *l'Église officielle, c'est une secte*, une idéologie, celle du modernisme, qui a investi les postes de pouvoir dans l'Église et qui se donne l'apparence trompeuse de l'Église.

Mgr Lefebvre avait d'ailleurs clairement mis en garde contre cette confusion :

Ces derniers temps, on nous a dit qu'il était nécessaire que la tradition entre dans l'Église visible. Je pense qu'on fait là **une erreur très grave**. [...] **C'est se tromper en assimilant Église officielle et Église visible**. Nous appartenons bien à l'Église visible, à la société des fidèles sous l'autorité du pape, car nous ne récusons pas l'autorité du pape mais ce qu'il fait. [...] Sortir, donc, de l'Église officielle ? Dans une certaine mesure, oui évidemment ²⁵.

Mais il faut aller encore plus loin :

2. 3. Mgr Fellay impose le nouveau discours dans la Tradition

Non seulement Mgr Fellay a changé de langage, mais il interdit de garder le même discours que Mgr Lefebvre. Nous en avons fait l'expérience :

* Tout d'abord, en avril 2013, les Dominicains d'Avrillé ont publié une *Lettre aux amis et bienfaiteurs* rappelant tout simplement ce qui avait été dit jusqu'ici sur l'Église conciliaire par les défenseurs de la Tradition. Cette lettre n'a posé aucune difficulté à M. l'abbé de Cacqueray. Mais quand elle a été traduite en anglais pour les amis anglophones du couvent ²⁶, M. l'abbé Rostand, alors supérieur de District des Etats-Unis ²⁷, envoyait la note suivante à ses prêtres le 14 septembre 2013 :

Cette lettre défend une thèse sur l'Église conciliaire que la dissidence a utilisée dans le passé contre la Fraternité. Dans un remarquable article, l'abbé Gleize a développé une position tout à fait différente (*Courrier de Rome*, février 2013). Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il y ait des discussions théologiques entre théologiens, mais je suis opposé à ce qu'on mette nos fidèles

²⁵ — Mgr LEFEBVRE, cité dans *Fideliter* 66, de novembre/décembre 1988, p. 27-28.

²⁶ — *Letter from the Dominicans of Avrillé* n° 14, septembre 2013.

²⁷ — L'abbé Rostand a été nommé responsable de la communication le 15 août 2014, et a maintenant son siège à Menzingen.

dans une situation dialectique, et pour cette raison je demande que ces lettres soient enlevées de vos tables de presse et ne soient pas distribuées aux fidèles. Gardez cette note confidentielle, et supprimez les lettres aussi discrètement que possible pour éviter toute dialectique.

Nous ne savons pas ce que la « dissidence » a pu dire aux États-Unis. En tous cas la « thèse » controversée n'est que le discours employé dans la Tradition depuis le début de son existence. On voit clairement ici que ce discours n'est plus permis en raison d'une thèse nouvelle émise par M. l'abbé Gleize.

Rencontré au séminaire de Flavigny le 18 décembre 2013, Mgr Fellay a confirmé aux Dominicains qu'il approuvait l'interdiction de M. l'abbé Rostand.

* Mgr Tissier de Mallerai répondit à l'abbé Gleize dans un article qu'il a voulu publier dans *Le Sel de la terre* 85²⁸, concluant, à partir des textes de Mgr Lefebvre, que – le pape restant le pape – l'Église conciliaire est *une véritable organisation* possédant ses dogmes (nouveaux), son sacerdoce, son culte, son droit canon, etc. Il s'agit d'une contrefaçon d'Église menée par une secte de dirigeants. L'Église catholique, quant à elle, est réduite aux fidèles, prêtres et évêques ayant gardé la vraie foi.

Cependant, dans le même entretien du 18 décembre 2013 à Flavigny, Mgr Fellay a reproché aux Dominicains d'avoir publié cet article de Mgr Tissier dans *Le Sel de la terre*. Il a même ajouté que Mgr Tissier s'était finalement rallié à la nouvelle thèse de l'abbé Gleize. Passé à Avrillé en juin 2014, Mgr Tissier a dit qu'il n'avait pas changé d'opinion, et qu'il tenait toujours ce qu'il avait écrit dans son article et qui reflète la pensée de Mgr Lefebvre. Au début de l'année 2015, il a d'ailleurs donné la permission de traduire cet article en anglais pour une plus grande diffusion²⁹.

2. 4. *Les conséquences du nouveau discours sur l'Église*

On ne peut reprocher à personne d'être troublé par le nouveau langage. Est-il sans conséquences ?

A force d'entendre que l'Église officielle *est* l'Église de Jésus-Christ, comment ne pas conclure qu'il faut absolument se faire reconnaître

²⁸ — Cet article, intitulé : « Y a-t-il une Église conciliaire ? », est disponible en tiré-à-part au couvent de la Haye-aux-Bonshommes pour le prix de : 1 € + port. On pourra aussi lire le dossier consacré à cette question dans *Le Sel de la terre* 93 (été 2015), p. 1-30, sous le titre éditorial : « Le retour de la Rome conciliaire ».

²⁹ — Les Dominicains d'Avrillé l'ont publié sur leur site anglophone : dominicansavrille.us

officiellement, puisqu'on ne peut rester en dehors de l'Église de Jésus-Christ ?

M. l'abbé Pflüger, premier Assistant de Mgr Fellay, a franchi le pas ³⁰. Dans un entretien accordé à *Dici* le 16 octobre 2012, il disait :

Nous souffrons d'un défaut du fait de notre irrégularité canonique. Ce n'est pas seulement l'état de l'Église postconciliaire qui est imparfait, le nôtre l'est aussi. L'obligation d'œuvrer activement pour surmonter la crise ne peut être contestée, et cette œuvre commence chez nous en voulant surmonter notre état canonique *anormal* ³¹.

Donc, pour le premier Assistant de Mgr Fellay, la première chose à faire actuellement, dans cette crise qui n'en finit pas, consiste à chercher un statut canonique dans l'Église conciliaire. C'est aller exactement à l'inverse de ce que Mgr Lefebvre ne cessait d'affirmer :

La question canonique, purement extérieure, publique, dans l'Église, est secondaire. Ce qui est important, c'est de rester dans l'Église, c'est-à-dire dans la foi catholique de toujours et dans le vrai sacerdoce, et dans la véritable messe, et dans les véritables sacrements, dans le catéchisme de toujours, avec la Bible de toujours. C'est cela qui est l'Église. D'être reconnu publiquement, c'est secondaire ³².

C'est donc un devoir strict, pour tout prêtre voulant rester catholique, de se séparer de l'Église conciliaire tant qu'elle ne retrouve pas la Tradition du Magistère de l'Église et de la foi catholique ³³.

Face à la nouvelle argumentation de M. l'abbé Pflüger, Mgr Tissier esquissera une protestation dans son sermon des ordinations sacerdotales le 29 juin 2013 à Écône, Mgr Fellay étant présent :

Nous ne sommes pas dans une situation anormale, mais dans une situation exceptionnelle.

Nous pensons en effet qu'il est normal et très méritoire de désobéir à la lettre du Droit canon pour obéir à son esprit et garder la vraie foi. Dans la situation actuelle – exceptionnelle s'il en est – c'est une attitude nécessaire. Il n'y a rien d'anormal de notre côté. C'est une réaction saine de survie.

Relisons encore Mgr Lefebvre :

On peut dire que ces personnes qui sont à Rome sont des anti-Christ. Nous n'avons pas à nous préoccuper des réactions de ces gens-là, nous n'avons pas

³⁰ — M. l'abbé Pflüger est maintenant chargé avec M. l'abbé Nély de préparer les dossiers pour toutes les nominations dans la Fraternité Saint-Pie X.

³¹ — Pour connaître la pensée de l'abbé Pflüger, premier Assistant de la Fraternité, on peut se reporter à la retraite qu'il a prêchée aux frères de la Fraternité en décembre 2013.

³² — Mgr LEFEBVRE, 21 décembre 1984, Conférence aux séminaristes.

³³ — Mgr LEFEBVRE, *Itinéraire Spirituel*, chapitre 3.

affaire à des gens honnêtes ³⁴.

Passons à un autre point non moins important :

3. Le silence sur les scandales de Rome

3. 1. Le douloureux mais nécessaire devoir de mettre en garde les fidèles contre les errements des successeurs de Pierre

Dans un ouvrage intitulé *1962, Révolution dans l'Église*, don Andrea Mancinella, prêtre de l'Église officielle qui a rejoint le combat de la Tradition, répond à la question suivante : devait-il, dans son livre, se borner à attaquer les errements des évêques sans mentionner le pape ? En d'autres termes : est-il permis à un catholique de s'en prendre à la personne du pape ?

Le fait est qu'on ne pouvait pas faire autrement, répond don Mancinella. Nous y avons été contraint pour une raison très simple que l'on peut résumer en quelques mots : le pape n'est pas un évêque quelconque, mais le vicaire du Christ. C'est lui qui guide l'Église militante tout entière. [...]

Que l'on pense alors à ce que pourrait provoquer une éventuelle accession au siège de Pierre de papes imprégnés d'une théologie erronée, déjà condamnée par l'Église (chose que Dieu peut très bien permettre comme punition de nos péchés) ? Eh bien ! ce sera une catastrophe pour l'écrasante majorité des âmes, qui continueront à le suivre même là où il ne faudrait pas, jusqu'à risquer de perdre leur foi et leur salut éternel. [...]

D'où le nécessaire – bien qu'ingrat – devoir de mettre en garde clergé et fidèles pour qu'ils ne se laissent entraîner sous aucun prétexte dans l'abîme par l'« esprit du Concile » et par ses nouvelles doctrines ³⁵.

Bien sûr, lorsqu'il s'agit d'hommes d'Église, il est nécessaire de garder le respect qui leur est dû afin de ne pas porter atteinte à leur fonction. Mgr Lefebvre n'a jamais insulté le pape ou les évêques. Mais il mettait en garde publiquement contre eux. Il suffit, par exemple, de réécouter ses sermons du 29 juin à l'occasion des ordinations à Écône :

Nous sommes obligés de constater que, depuis quinze à vingt ans, ceux qui sont dans les plus hautes instances de l'Église – le Saint-Siège et le Vatican lui-même – nous détournent de la foi catholique, deviennent des amis de nos ennemis. Que reste-t-il de l'Église catholique aujourd'hui ³⁶ ?

Nous savons à qui nous avons affaire maintenant. Nous savons parfaitement que nous avons affaire à une main diabolique qui se trouve à Rome et qui

³⁴ — Mgr LEFEBVRE, Conférence aux prêtres, Écône, 4 septembre 1987.

³⁵ — Don Andrea MANCINELLA, *1962, Révolution dans l'Église*, Publications du *Courrier de Rome*, 2009, p. 16-17.

³⁶ — Mgr LEFEBVRE, sermon du 29 juin 1977.

demande, par obéissance, la destruction de l'Église. [...] Je crois que j'ai le droit de demander à ces messieurs qui sont derrière ces bureaux qu'ont occupés des cardinaux qui étaient tout à fait de saintes gens et qui étaient des défenseurs de l'Église et de la foi catholique, il me semble que j'aurai le droit de leur demander : « Êtes-vous l'Église catholique ? A qui ai-je affaire ? » Si j'ai affaire avec quelqu'un qui a un pacte avec la franc-maçonnerie ? Est-ce que j'ai le droit de parler avec ces gens-là ³⁷ ?

Trop souvent, maintenant, la Maison Généralice nous présente ces gens qui sont à Rome comme des personnes très honorables. Avant de parler au cardinal Müller, par exemple, n'aurait-il pas fallu lui demander ce qu'il pense de la virginité de la sainte Vierge, par exemple, et refuser de parler avec lui s'il ne professe pas la foi catholique à ce sujet ? Écoutons par exemple ce que Mgr Lefebvre disait en sermon du cardinal Béa :

Le cardinal Béa a eu des contacts officiels, connus de tout le monde, avec la franc-maçonnerie de New York, avec le B'nai B'rith ; et ces juifs franc-maçons lui ont demandé d'introduire à l'intérieur de l'Église la liberté des religions ³⁸.

Dans ses écrits, Mgr Lefebvre n'était pas moins clair. Ainsi, dans le prologue de son *Itinéraire Spirituel*, on lit :

Jean-Paul II est avant tout un politicien philo-communiste au service d'un communisme mondial à teinte religieuse.

Nous pourrions aligner ainsi la plupart des sermons, conférences publiques, écrits de Mgr Lefebvre.

Il faudrait aussi mentionner les deux déclarations faites avec Mgr de Castro-Mayer, et rendues publiques lors de conférences de presse :

* Lettre ouverte au pape Jean-Paul II, du 9 décembre 1983 ;

* Mise en garde, du 31 août 1985.

Mgr Lefebvre avait transmis tout ce qu'il avait reçu. Tout l'héritage du père Le Floc'h ³⁹, du Séminaire [Français de Rome], toute son expérience, il les avait transmis dans la Fraternité, et ça continue à marcher, mais à *condition que nous continuions avec le même esprit de combat*. Il n'est pas question de rendre les armes en pleine bataille ; nous n'allons pas chercher l'armistice alors que la guerre fait rage, avec Assise III ou IV, avec la béatification d'un faux bienheureux, le pape Jean-Paul II – une chose fausse, une fausse béatification, et l'exigence sans cesse rappelée par Benoît XVI d'accepter le Concile et les réformes, et le magistère d'après le Concile ⁴⁰.

³⁷ — Mgr LEFEBVRE, sermon du 29 juin 1978.

³⁸ — Mgr LEFEBVRE, sermon du 29 juin 1985.

³⁹ — Le père Le Floc'h était le directeur du Séminaire Français de Rome où Mgr Lefebvre fit ses études sacerdotales et où il se nourrit de l'enseignement des papes, spécialement contre les erreurs modernes.

⁴⁰ — Mgr TISSIER DE MALLERAI, conférence au prieuré de Gastines, 16 septembre 2012.

3. 2. *Le silence des successeurs de Mgr Lefebvre*

La situation à Rome s'est considérablement détériorée depuis Mgr Lefebvre.

Cependant, nous n'entendons plus guère un langage comme le sien. On peut même se demander si beaucoup de traditionalistes d'aujourd'hui le supporteraient.

Le bulletin *DICI*, organe officiel de la communication dans la Fraternité Saint-Pie X, cite toujours les actes les moins mauvais du pape, jamais les scandales. Or, attaquer Rome est nécessaire pour maintenir les grandes vérités de la foi ; sinon, on fausse le combat ⁴¹.

Cette orientation de *DICI* perdure malgré les nombreuses protestations venues régulièrement des rangs de la Fraternité ⁴².

Le 27 octobre 2011, lorsque le pape Benoît XVI a renouvelé le scandale d'Assise, aucun communiqué n'est venu de Menzingen pour protester contre une telle abomination ⁴³. Ce silence est d'autant plus surprenant qu'en 2002 Mgr Fellay avait reproché au clergé de Campos (Brésil) de n'avoir pas réagi publiquement lorsque Jean-Paul II avait organisé la même réunion dans la cité de saint François (ce clergé venait de se rallier à la Rome conciliaire) :

Il faut bien distinguer un manque à la vertu de foi elle-même d'*un défaut dans la confession publique de la foi qui est nécessaire dans certaines circonstances* comme l'a si bien rappelé Mgr de Castro Mayer le jour des sacres [de 1988]. Or une prévarication comme celle d'Assise réclame cette confession publique... que nous n'avons pas entendue venant de Campos ⁴⁴.

Même silence épiscopal lors des fausses « canonisations » de Jean XXIII et de Jean-Paul II. Mgr Fellay ne les a critiquées qu'auprès des amis et bienfaiteurs de la Fraternité, en disant seulement qu'elles « posent des problèmes à la conscience des catholiques ⁴⁵ », et sans même dire que ces canonisations étaient invalides. Rien d'autre n'est venu de Menzingen. Le jour même de ces pseudo-canonisations, Mgr Tissier de Mallerais célébrait une messe pontificale au noviciat des religieuses de la Fraternité à Ruffec.

⁴¹ — Jugement de M. l'abbé Jacques Laguérie, alors Assistant de l'abbé de Cacqueray, lors d'une conférence aux prêtres du doyenné de Nantes du District de France, le 17 janvier 2014 au Rafflay.

⁴² — « Trois fois, en réunion à Suresnes, j'ai reproché *DICI* à Mgr Fellay. Il n'y a jamais eu de suite » (abbé Jacques Laguérie, *ibid.*)

⁴³ — Ce même 27 octobre, Mgr Fellay présidait une réunion des supérieurs des communautés religieuses de la Tradition à Saint-Nicolas du Chardonnet. Même dans cette réunion privée, il n'a rien dit à ce sujet, tandis que dans l'église Saint-Nicolas les fidèles faisaient une adoration du Saint-Sacrement et un chemin de Croix en réparation pour ce scandale.

⁴⁴ — *Nouvelles de Chrétienté* n° 73, mars/avril 2002.

⁴⁵ — *Lettre aux Amis et bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pie X*, du 13 avril 2014.

Dans le sermon, il n'y eut pas même un mot sur ce qui se passait au même moment à Rome.

Des millions de catholiques ont été trompés dans le monde entier, et pas une seule voix épiscopale ne s'est fait entendre en public pour protester. Que reste-t-il de l'Église ? C'est dramatique.

Dans *Cor Unum* de novembre 2013 (p. 8-9), revue interne des prêtres de la Fraternité, Mgr Fellay écrivait d'ailleurs :

Je demande aux supérieurs de faire respecter la nécessité de demander une autorisation avant toute déclaration sur les questions romaines.

Jamais Mgr Lefebvre n'avait édicté pareille mesure.

Mgr Fellay semble avoir mis le point final dans le combat contre les scandales de l'Église conciliaire, dans son sermon à Arcadia en Californie le 10 mai 2015 :

Quand nous voyons le pape, des cardinaux, des évêques, dire des choses mauvaises, ne sommes-nous pas prêts à les critiquer rapidement ? Mais pensez-vous que cela les aidera ? Une prière pour eux les aidera davantage.

D'où vient ce changement ?

— Il y a d'abord un processus psychologique évident : lorsqu'on cherche à obtenir une faveur de quelqu'un, on diminue les critiques à son égard.

— Ensuite, ce changement semble venir d'une demande du Vatican lui-même. Dans une conférence à ses prêtres donnée au séminaire de Winona (USA) en février 2015, Mgr Fellay a confié :

Rome souhaite que nous attaquions moins ; et je suis d'accord.

Mais le simple fait de ne plus dénoncer les scandales de Rome, ou de ne plus le faire que timidement et sous la pression des fidèles et des prêtres inquiets, en évitant de s'attaquer nommément au pape, fait ressembler de plus en plus la Tradition aux communautés ralliées qui ont abandonné le combat de la foi. Ce que Mgr Fellay avait reproché aux prêtres de Campos s'applique de plus en plus à la Fraternité :

Une attitude de duplicité implicite est devenue comme la norme. [...] On souligne les points du pontificat actuel qui paraissent favorables, on passe sous un révérencieux silence ce qui ne va pas. On pourra dire tout ce que l'on voudra : le 18 janvier 2002 à Campos, il n'y a pas eu seulement une reconnaissance unilatérale de Campos par Rome, mais il y a une contrepartie : la complicité du silence. [...] Ainsi, petit à petit, le combat s'estompe, et on finit par s'accommoder de la situation. A Campos même, tout ce qui est positivement traditionnel est conservé, certes, donc les fidèles ne voient pas de changement, sauf les plus sagaces qui remarquent la tendance à parler davantage et respectueusement des déclarations et événements romains actuels en omettant

les mises en garde d'autrefois et les déviations d'aujourd'hui ⁴⁶.

Le danger est très grave, car lorsqu'on commence à se taire et à ne plus mettre les fidèles en garde, on s'avance peu à peu vers une acceptation des erreurs. Comme le disait Mgr Lefebvre : « Dès que [ces communautés ralliées] se taisent, elles commencent à glisser, même très lentement, jusqu'à ce qu'elles finissent par admettre les erreurs de Vatican II ⁴⁷. »

4. Les relations avec la Rome conciliaire : un accord pratique peut-il être envisagé sans un accord doctrinal ?

4. 1. La position de Mgr Lefebvre et de la Fraternité jusqu'au Chapitre de 2012

Mgr Lefebvre avait clairement expliqué au cardinal Ratzinger pourquoi nous ne pouvions nous entendre avec la Rome conciliaire :

Éminence, même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité comme nous le faisons actuellement, nous ne pourrions pas collaborer, c'est impossible ; parce que nous travaillons dans des directions diamétralement opposées : vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine, de l'Église. Nous, nous travaillons à la christianisation. On ne peut pas s'entendre. Vous venez de me dire que la société *ne peut pas* être chrétienne ⁴⁸.

Mais pour Mgr Lefebvre, le problème n'était pas seulement celui d'une collaboration impossible. Il ne s'agirait pas en effet d'une collaboration entre égaux : un accord nous mettrait surtout sous une autorité moderniste, et c'est cela qui était le plus grave pour Monseigneur, et qu'il reprochait à toutes les communautés ralliées, quelles que soient leurs nuances :

Ce transfert d'autorité, c'est cela qui est grave, c'est cela qui est *excessivement grave*. Il ne suffit pas de dire : « On n'a rien changé dans la pratique ⁴⁹ ». C'est ce transfert qui est très grave, parce que *l'intention de ces autorités, c'est de détruire la Tradition* ⁵⁰.

Nous éprouvons la nécessité *absolue* d'avoir des autorités ecclésiastiques qui

⁴⁶ — Mgr FELLAY, *Lettre aux amis et bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pie X* n° 54, janvier/février 2003.

⁴⁷ — Mgr LEFEBVRE, Entretien paru dans *Fideliter* 79 au mois de mars 1991.

⁴⁸ — Mgr LEFEBVRE, *Conférence aux prêtres à Écône pour la retraite sacerdotale*, 1^{er} septembre 1987. Mgr Lefebvre y relate, entre autres, l'entretien qu'il avait eu à Rome avec le Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi le 14 juillet 1987.

⁴⁹ — C'est ce que disent tous les ralliés au début pour se justifier.

⁵⁰ — Mgr LEFEBVRE, *Conférence à Écône* le 8 octobre 1988.

épousent nos préoccupations et nous aident à nous prémunir contre l'esprit de Vatican II et l'esprit d'Assise ⁵¹.

Ce ne sont pas les sujets qui font les supérieurs, mais les supérieurs qui font les sujets ⁵².

Cette dernière phrase de Mgr Lefebvre est capitale. Lorsqu'il y eut la levée des « excommunications » des évêques de la Fraternité – qui pouvait être un pas important vers une reconnaissance canonique – le pape Benoît XVI, pour rassurer les évêques du monde entier, leur fit part de sa constatation :

Moi-même j'ai vu, dans les années qui ont suivi 1988, que, grâce au retour de communautés auparavant séparées de Rome, *leur climat interne a changé* ; que le retour dans la grande et vaste Église commune a fait *dépasser des positions unilatérales et des durcissements*, de sorte qu'ensuite en ont émergé des forces positives pour l'ensemble ⁵³.

Mgr Lefebvre avait donc été d'une grande prudence lorsqu'il écrivait, dans sa lettre aux futurs évêques avant les sacres de 1988 :

Je vous conférerai cette grâce [de l'épiscopat], confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre *parfaitement catholique* en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme ⁵⁴.

Ce fut la position officielle de la Fraternité jusqu'en 2012, confirmée par exemple par le Chapitre Général de 2006 :

Les contacts que [la Fraternité] entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour *seul* but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Église ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible « accord » purement pratique. Le jour où la Tradition retrouvera tous ses droits, « le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être, et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse ⁵⁵ ».

Mgr Fellay avait expliqué cette position dans la revue *Fideliter* de mai-juin 2006, et ces propos condamnent radicalement la nouvelle orientation prise à partir de 2012 :

Il est *impossible et inconcevable* d'envisager des accords avant que les discussions [doctrinales] n'aient abouti à éclairer *et corriger* les principes de la crise. [...] Nous ne signerons pas d'accord si les choses ne sont pas résolues au niveau des principes. [...] *Nous ne pouvons pas nous permettre des*

⁵¹ — Mgr LEFEBVRE, Lettre au pape Jean-Paul II, 2 juin 1988.

⁵² — Mgr LEFEBVRE, dans *Fideliter* n° 70, p. 6.

⁵³ — Benoît XVI, Lettre aux évêques de l'Église catholique au sujet de la levée de l'excommunication des quatre évêques consacrés par Mgr Lefebvre, 10 mars 2009.

⁵⁴ — Mgr LEFEBVRE, Lettre aux futurs évêques, 28 août 1987.

⁵⁵ — Lettre de Mgr LEFEBVRE au pape Jean-Paul II, du 2 juin 1988.

ambiguïtés ⁵⁶. Le problème de vouloir faire des accords rapidement, c'est que forcément ils seraient bâtis sur des zones grises, et qu'à peine signés la crise resurgirait violemment de ces zones grises. Il faudra donc, pour résoudre le problème, que les autorités romaines manifestent et expriment de façon nette, en sorte que tout le monde comprenne, que pour Rome il n'y a pas 36 chemins pour sortir de cette crise, qu'il n'y en a même qu'un seul de valable : que l'Église retrouve pleinement sa propre Tradition bimillénaire. Du jour où cette conviction sera claire chez les autorités romaines, et même si sur le terrain tout est loin d'être réglé, des accords seront très faciles à réaliser (p. 40-41).

Il y eut des discussions doctrinales à Rome de 2009 à 2011, entre les théologiens de la Fraternité Saint-Pie X et les théologiens romains. De fait, ces entretiens furent un échec dans la mesure où les Romains montrèrent qu'ils ne cherchaient pas la vérité. La conclusion fut apportée, du côté de Rome, par Mgr Ocariz, l'un des participants aux discussions, dans *Osservatore Romano* du 2 décembre 2010 :

Au concile Vatican II, il y eut diverses nouveautés d'ordre doctrinal. [...] Certaines d'entre elles ont été et sont encore l'objet de controverses en ce qui concerne leur continuité avec le Magistère précédent, c'est-à-dire leur compatibilité avec la Tradition. [...] L'attitude catholique, compte tenu de l'unité du Magistère, consiste à *chercher une interprétation unitaire dans laquelle les textes du concile Vatican II et les documents magistériels précédents s'éclairent mutuellement*. [...] Des espaces légitimes de liberté théologique demeurent, pour expliquer, d'une façon ou d'une autre, la non-contradiction avec la Tradition de certaines formulations présentes dans les textes conciliaires. [...] Cette adhésion au Concile ne se présente pas comme un acte de foi, mais plutôt d'obéissance. Elle n'est pas simplement disciplinaire, mais enracinée dans la confiance en l'assistance divine au Magistère, et donc dans la logique et sous la mouvance de l'obéissance de la foi. [...] En examinant le Magistère du pape et l'adhésion que lui a donnée l'épiscopat, une éventuelle situation de difficulté devrait [alors] se changer en une adhésion sereine et joyeuse au Magistère.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la question des principes, nécessaire à résoudre pour conclure quelque accord avec Rome, selon les propos mêmes de Mgr Fellay, n'est pas du tout résolue. En toute logique, cette constatation aurait dû aboutir à ce que les autorités romaines soient averties qu'aucun accord n'était envisageable, comme Mgr Lefebvre l'avait manifesté au pape Jean-Paul II en 1988 :

Nous croyons préférable d'attendre des temps plus propices au retour de Rome à la Tradition ⁵⁷.

Ce ne fut pas fait et, en septembre 2011, le cardinal Levada, alors Préfet

⁵⁶ — Sans commentaires...

⁵⁷ — Mgr LEFEBVRE, Lettre au pape Jean-Paul II, 2 juin 1988.

de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, présentait à Mgr Fellay un préambule doctrinal préparatoire à des accords. Il accentua sa pression dans les mois qui suivirent.

Inquiets de l'évolution des choses, Mgr Tissier de Mallerais, Mgr de Galarreta et Mgr Williamson signèrent une lettre commune au Conseil Général de la Fraternité le 7 avril 2012 :

Depuis plusieurs mois, comme tout le monde le sait, le Conseil Général de la Fraternité Saint-Pie X considère sérieusement des propositions romaines en vue d'un accord pratique, étant donné que les discussions doctrinales ont prouvé qu'un accord doctrinal est impossible avec la Rome actuelle. [...]

[S'il y avait accord, le pape] nous accepterait dans le cadre du pluralisme relativiste et dialectique à condition de rester en « pleine communion » par rapport à l'autorité et envers les autres « réalités ecclésiales ». Voilà pourquoi les autorités romaines peuvent tolérer que la Fraternité continue d'enseigner la doctrine catholique, mais ils ne supporteront absolument pas qu'elle condamne la doctrine conciliaire. Voilà pourquoi un accord, même purement pratique, ferait nécessairement taire progressivement, de la part de la Fraternité, toute critique du Concile ou de la nouvelle messe. En cessant d'attaquer ces victoires de la Révolution, les plus importantes de toutes, la pauvre Fraternité cesserait nécessairement de s'opposer à l'apostasie universelle de notre lamentable époque, et elle s'enliserait elle-même. En dernière instance, qui nous garantirait de rester tels que nous sommes en nous protégeant de la curie romaine et des évêques ? Le pape ? [...]

Monseigneur, messieurs les abbés, veuillez faire attention, vous conduisez la Fraternité à un point où elle ne pourra plus rebrousser chemin, à une profonde division sans retour et, si vous aboutissez à un tel accord, à de profondes influences destructrices qu'elle ne supportera point ⁵⁸.

4. 2. *Changement d'orientation*

Le 14 avril, Mgr Fellay répondit aux trois évêques en leur disant son désaccord avec cette lettre. Et le 15 avril 2012, il signait une *Déclaration doctrinale* destinée à permettre un accord avec Rome et qui remettait en cause le combat que la Tradition avait mené jusqu'ici : reconnaissance de la légitimité de la promulgation de la nouvelle messe et des nouveaux sacrements, du nouveau Code de Droit Canon, reconnaissance implicite de la nouvelle profession de foi exigée par Rome de tous les supérieurs ⁵⁹

⁵⁸ — Toute la crise de la Tradition depuis 2012 se trouve condensée dans cette lettre et la réponse qu'y feront Mgr Fellay et ses Assistants ; même si hélas Mgr Tissier de Mallerais et Mgr de Galarreta sont maintenant rentrés dans le silence.

⁵⁹ — Citons-en l'extrait le plus contestable : « De plus, avec une soumission religieuse de la volonté et de l'intellect, j'adhère aux doctrines énoncées par le pontife romain ou par le collègue des évêques lorsqu'ils exercent le magistère authentique, même s'ils n'entendent pas le prononcer par un acte définitif. » Mgr Lefebvre considérait cette profession de foi comme « un acte officiel de ralliement à l'Église conciliaire » (Fideliter 70, de juillet/août 1989,

(dans la mesure où elle est citée sans critique), déclaration que « le concile Vatican II éclaire, approfondit et explicite certains aspects de la vie et de la doctrine de l'Église » (n° 4).

Cette Déclaration a jeté un grand trouble dans la Fraternité. Un nouveau Chapitre Général a été convoqué en juillet 2012, qui est apparu comme un Chapitre de compromis pour sauver la structure de la Fraternité qui était sur le point d'exploser.

Chapitre de compromis, parce qu'il ne remettait pas la Tradition sur les rails solides qui avaient été les siens jusqu'au Chapitre de 2006, et parce qu'il laissait place aux nouvelles orientations qui s'étaient peu à peu mises en place dans la Fraternité au cours des années (*supra*), et qui avaient probablement l'aval de très nombreux membres. Ainsi, la distinction entre l'Église catholique et l'Église conciliaire n'est pas reprise, le combat pour le Christ-Roi n'est pas remis au cœur de notre action, les déviations actuelles de la hiérarchie officielle, dangereuses pour la foi, ne sont pas dénoncées et, « alors que les choses ne sont pas résolues au niveau des principes ⁶⁰ », un accord pratique avec Rome n'est plus exclu, contredisant le discours que Mgr Fellay tenait encore en 2006. Le Chapitre édicte même des conditions qui permettraient un accord pratique sans accord doctrinal : des conditions *sine qua non* et d'autres qualifiées de souhaitables.

— La première condition *sine qua non* est :

la liberté de transmettre et enseigner la saine doctrine du magistère constant de l'Église et de la vérité immuable de la Tradition divine ; et la liberté de défendre, corriger, reprendre, même publiquement, les auteurs d'erreurs ou nouveautés du modernisme, du libéralisme, du concile Vatican II et de leurs conséquences.

Mgr Fellay, Mgr Tissier de Mallerais et Mgr de Galarreta ont repris en substance, et plus brièvement, cette exigence du Chapitre de 2012 dans la *Déclaration* commune qu'ils ont faite un an plus tard, le 27 juin 2013, à l'occasion du 25^e anniversaire des sacres épiscopaux de 1988 :

[Que Rome] nous reconnaisse explicitement le droit de professer intégralement la foi et de rejeter les erreurs qui lui sont contraires, avec le droit et le devoir de nous opposer publiquement aux erreurs et aux auteurs de ces erreurs, quels qu'ils soient (n° 11).

Cinq jours plus tard, lors de la réunion des supérieurs des communautés religieuses à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, Mgr Fellay leur disait que cette exigence nous protégeait dans la mesure où elle ne pourrait être accordée que par un pape converti.

p. 16).

⁶⁰ — Mgr Fellay dans *Fideliter* de mai/juin 2006.

On remarquera que :

* Dom Gérard, lorsqu'il avait obtenu la reconnaissance officielle de son monastère en 1988, avait exigé et obtenu du cardinal Ratzinger « qu'aucun silence ne soit imposé à [sa] prédication antimoderniste ⁶¹ », ce qui ne l'a pas empêché d'entrer dans le silence dès qu'il a apposé sa signature puis, avec le temps, de justifier les erreurs de Vatican II, comme l'ont fait toutes les communautés ralliées sans exception.

* On peut aussi faire remarquer qu'avant même d'avoir signé quoi que ce soit, la Maison généralice de la Fraternité a cessé de combattre les scandales de Rome et ce, depuis des années (*supra*). Cherchant à obtenir une reconnaissance, elle ne veut pas indisposer ses interlocuteurs romains par des attaques continuelles ; ayant obtenu une reconnaissance après tant d'efforts, elle se tairait tout autant pour ne pas la perdre : l'attaque des scandales entraînerait une levée de boucliers (au moins) des évêchés qui mettraient Rome en demeure de faire taire la Fraternité. En 2011, un simple mouvement d'humeur du cardinal Levada à l'égard du communiqué très ferme et très courageux de l'abbé de Cacqueray contre la réunion d'Assise ⁶², a suffi pour que Menzingen ne fasse aucun communiqué contre cette réunion scandaleuse.

— Le Chapitre de 2012 avait aussi édicté des « conditions souhaitables » pour accepter un accord avec Rome. Il est ahurissant de voir que les capitulants ont pu demander « l'exemption des maisons de la Fraternité Saint-Pie X par rapport aux évêques diocésains » comme une condition seulement souhaitable.

L'abandon officiel, par un Chapitre Général, du principe « pas d'accord pratique sans accord doctrinal » met la Tradition dans une situation extrêmement dangereuse.

A la recherche d'un fil directeur

Tous ces changements ont bien une cause. Comment les expliquer ?
Il n'est pas nécessaire d'imaginer une réunion du Conseil de la

⁶¹ — Déclaration de Dom Gérard OSB dans le journal *Présent* du 18 août 1988.

⁶² — Incident rapporté par Mgr Fellay à la réunion des supérieurs religieux qui s'est tenue à Saint-Nicolas du Chardonnet le 27 octobre 2011. Mgr Fellay relatait l'entretien qu'il avait eu avec le cardinal à Rome le 14 septembre précédent.

Fraternité qui, un jour, aurait décidé cette nouvelle orientation.

Les choses se sont faites plutôt progressivement, en raison des contacts extrêmement fréquents avec l'Église conciliaire.

Il faut citer ici **les réunions du G.R.E.C. (Groupe de Réflexion Entre Catholiques), qui ont commencé dès 1998**. De 1998 à 2010, soit pendant douze années au moins ⁶³, eurent lieu à Paris des rencontres « discrètes mais non secrètes », **parfois mensuelles**, entre des représentants de la hiérarchie officielle (spécialement des évêques français), des responsables d'instituts *Ecclesia Dei*, et des membres de la Fraternité Saint-Pie X. Le but : « parler sans se fâcher des choses qui fâchent » pour favoriser la « nécessaire réconciliation » ⁶⁴. Du côté de Rome, la Secrétairerie d'État fut mise au courant dès 1998 ; puis le cardinal Castrillon-Hoyos, président de la Commission *Ecclesia Dei* ; le cardinal Ratzinger, alors président de la Congrégation pour la doctrine de la Foi ; de nombreuses personnalités du Vatican. Lorsque le cardinal Ratzinger accéda au Souverain Pontificat, le GREC eut un contact direct avec le pape.

Pour comprendre quel fut l'esprit de ces réunions, il suffit de se reporter à la lettre que les responsables du GREC envoyèrent à Benoît XVI le 20 octobre 2008. Loin de supplier le pape d'accepter de remettre en cause le concile Vatican II, les responsables du GREC lui envoyèrent une lettre très ambiguë laissant entendre que c'est la Fraternité Saint-Pie X qui serait dans une situation anormale. Remerciant Benoît XVI pour le *Motu Proprio* de 2007 sur la messe traditionnelle ⁶⁵, et sollicitant la levée des « excommunications » de 1988, ils concluaient :

en espérant que ce sera pour la Fraternité Saint-Pie X l'occasion de régulariser sa situation canonique et de pouvoir manifester ainsi sa volonté de rentrer en pleine communion avec le Saint-Père ⁶⁶ (Père Lelong, p. 52).

Il est important de souligner ici que M. l'abbé Lorans faisait partie du comité directeur du GREC, servant d'intermédiaire entre ce groupement et Mgr Fellay. Il a donc dû signer cette lettre. En tous cas, il ne l'a pas désavouée.

Comment ne pas penser que douze années de conversations faites dans

⁶³ — Nous devons préciser : jusqu'à 2010 au moins, car on ne sait si ces réunions continuent aujourd'hui ou non.

⁶⁴ — On peut se reporter au livre du père Lelong : *Pour la nécessaire réconciliation*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 2011. On pourra aussi lire l'étude faite sur ce sujet, publiée dans *Le Sel de la terre* 90, et disponible en tiré-à-part au couvent d'Avrillé pour la somme de 1 € + port.

⁶⁵ — Les mésaventures des Franciscains de l'Immaculée, dont nous avons parlé plus haut, montrent bien ce que valent les « faveurs » accordées par ceux que Mgr Lefebvre appelait les « assassins de la foi » (lettre au père prieur d'Avrillé, du 7 janvier 1991, publiée dans *Le Sel de la terre* numéro zéro, p. 4).

⁶⁶ — Père Lelong : *Pour la nécessaire réconciliation*, *ibid.*, p. 52. Tout le livre est à lire.

cet esprit n'aient fini par miner les autorités de la Fraternité ?

Il faut rajouter les voyages très fréquents de Mgr Fellay à Rome à partir de sa rencontre avec le cardinal Castrillon-Hoyos au jubilé de l'an 2000.

Lors de la réunion des supérieurs religieux à Saint-Nicolas du Chardonnet le 27 octobre 2011, Mgr Fellay avait rapporté ce propos d'amis qu'il avait au Vatican : « Si vous saviez ce qui se passe à Rome, vous n'iriez pas ». Sans doute aurait-il fallu appliquer ce conseil, si ce n'est à la lettre, du moins en n'y allant qu'« épisodiquement », comme disait le Chapitre de 2006.

Ce sont ces contacts multipliés avec l'Église conciliaire, avec le désir d'une reconnaissance canonique, qui sont la cause logique des nouvelles orientations dont nous venons de parler : la doctrine du Christ-Roi qui n'est plus au cœur de notre combat, l'Église conciliaire confondue avec l'Église catholique, le silence devant les scandales de la Rome actuelle.

Mais cela ne nous fait-il pas ressembler de plus en plus aux communautés ralliées ?

Le 7 avril 2012, Mgr Tissier, Mgr de Galarreta et Mgr Williamson écrivaient à Mgr Fellay : « Ne voit-on pas dans la Fraternité des symptômes d'amoindrissement dans la confession de la foi ? »

Les nominations aux postes de responsabilité de la Fraternité ne cessent d'accentuer cette tendance, puisque les partisans du nouvel esprit se retrouvent à la plupart des postes-clefs.

Au fond, bien sûr, il semble y avoir, de la part des autorités actuelles de la Fraternité Saint-Pie X, *un manque de compréhension profond du combat de Mgr Lefebvre*. Lorsqu'on sait qu'un mois après la mort du saint évêque, M. l'abbé Schmidberger, alors supérieur général, ordonnait de mettre la photographie du pape Jean-Paul II dans les sacristies de toutes les chapelles, et que plus tard il fit le tour des prieurés pour expliquer déjà aux prêtres que la Tradition était dans une situation anormale et qu'il faudrait bien un jour arriver à une reconnaissance⁶⁷, on ne s'étonne plus de la crise présente.

Vers une reconnaissance canonique progressive ?

Une nouvelle phase semble s'être ouverte le 23 septembre 2014, lors de

⁶⁷ — Ce témoignage est donné par Mgr Faure lui-même, à qui M. l'abbé Schmidberger avait tenu ce discours à l'époque.

l'entretien extrêmement cordial de Mgr Fellay et de ses deux Assistants à Rome avec le cardinal Müller, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, et trois archevêques :

— Le communiqué final, publié le jour même par le Vatican, apprend que « *les parties [...] ont convenu de procéder par paliers, mais dans un délai raisonnable, vers le dépassement des difficultés. Et ce, dans la perspective désirée d'une pleine réconciliation* ».

— Dans un premier temps (est-ce le premier palier ?), Rome demande que des membres de la Fraternité aient des rencontres informelles avec des évêques ⁶⁸.

Le site *La Porte Latine*, du District de France de la Fraternité Saint-Pie X, publiait le 6 octobre 2014 un document d'un certain Don Pio Pace (prêtre), faisant l'analyse suivante :

Les contacts entre les supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X et les bureaux romains en charge du dossier de la Fraternité Saint-Pie X n'ont **jamais atteint un tel niveau de cordialité**. Jean-Marie Dumont, correspondant du mensuel catholique français *Famille chrétienne*, mentionne même une visite discrète de Mgr Guido Pozzo, Secrétaire de la Commission *Ecclesia Dei*, à Écône (il veut probablement parler de la Maison Générale de la Fraternité Saint-Pie X à Menzingen, également en Suisse).

En fait, cette façon de considérer la « question lefebvrisme » est elle-même « pastorale ». Demander à Mgr Fellay, comme cela a été fait sous Benoît XVI, de signer de laborieuses « déclarations doctrinales » était essentiel seulement dans la mesure où la Fraternité Saint-Pie X devait se trouver en conformité avec « l'hermétique de la continuité ». Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître à un premier regard non averti, libre de toute fixation ou de tout scrupule « restaurationniste », il n'y a pas de nouveau malaise à propos du décalage entre pastorale et dogme.

Tant et si bien que la critique du Concile au nom du dogme de la part de la Fraternité Saint-Pie X, qui avait tellement perturbé Benoît, ne perturbe pas du tout François. Dans le pire des cas, elle le renforce ⁶⁹.

D'après cette analyse, qui semble refléter l'état d'esprit du pontificat actuel, la question doctrinale est tellement secondaire pour le pape François qu'il pourrait finir par reconnaître la Fraternité, ce qui est d'autant plus envisageable qu'elle est de moins en moins gênante pour l'Église conciliaire, n'attaquant presque plus ses scandales, et beaucoup de chapelles ressemblant de plus en plus aux communautés ralliées, même pour ce qui est de l'immodestie vestimentaire.

⁶⁸ — Une note interne en a averti tous les prêtres de la Fraternité le 2 octobre 2014.

⁶⁹ — Le document de Don Pio Pace est, en fait, repris du site *Rorate Cæli*, blog anglophone d'actualités touchant à la Tradition (*An International Traditional Catholic Webblog*).

Paliers

Ces derniers mois ont vu se mettre en place un certain nombre de paliers, d'étapes :

* Rencontres « informelles »

— Dès le 5 décembre 2014, le **cardinal Walter Brandmüller**, président émérite du Comité pontifical des sciences historiques, visitait le séminaire de Zaitzkofen (Allemagne). Il s'y était d'ailleurs déjà rendu endébut d'année, donnant une conférence aux séminaristes.

— **Mgr Athanasius Schneider**, évêque auxiliaire d'Astana au Kazakhstan et familier des milieux ralliés⁷⁰, se rendit au séminaire de Flavigny le 16 janvier 2015, donnant deux conférences aux séminaristes et visitant même les Dominicaines enseignantes à Pouilly-en-Auxois. Puis il se rendit le 11 février au séminaire de Winona (USA), y rencontrant les prêtres du District réunis à cette occasion autour de Mgr Fellay.

— Le 5 mars 2015, **Mgr Juan Ignacio Arrieta**, Secrétaire du Conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs, était au séminaire d'Écône (Suisse), accueilli par Mgr Fellay et Mgr Tissier de Mallerais.

— Le 17 avril 2015, eut lieu au prieuré d'Oberriet (Suisse) une rencontre entre Mgr Fellay et ses Assistants, Mgr de Galarreta, plusieurs prêtres de la Fraternité et **Mgr Vitus Huonder**, évêque de Coire.

Il faut noter que, lors de ces rencontres, Mgr Schneider et Mgr Huonder – au moins – ont insisté sur les avantages d'une régularisation canonique.

* Lettre de l'archevêque de Buenos-Aires au gouvernement argentin

Un second palier semble avoir été franchi avec la lettre du 9 avril 2015 du cardinal Mario Aurelio Poli au Ministère des Relations extérieures et du culte de la République Argentine⁷¹, disant que, pour l'obtention des visas, la Fraternité Saint-Pie X pouvait être considérée « **comme une association de droit diocésain** jusqu'à ce qu'un cadre juridique définitif lui soit accordé dans l'Église universelle ». Le cardinal a écrit cette lettre « **à la suite d'une intervention personnelle du pape François** », a révélé Mgr Fellay dans un sermon donné à Arcadia (Californie) le 10 mai dernier.

⁷⁰ — Mgr Athanasius Schneider est reconnu comme « le meilleur élève de Benoît XVI », aux dires de Sandro Magister, vaticaniste réputé (*L'Homme Nouveau*, n° 500).

⁷¹ — On trouve cette lettre dans le Bulletin officiel de la République Argentine du 9 avril 2015.

Don Pio Pace fait le commentaire suivant :

C'est **une étape juridique remarquable**. Dans le langage des canonistes qui sont concernés par le sort institutionnel de la FSSPX, « l'approche à la chinoise » est souvent rappelée. Pour mettre fin [artificiellement !] au schisme chinois, un nombre croissant d'évêques nommés par « l'Église patriotique » [à la solde des communistes] ont reçu secrètement l'investiture papale. [...] Par analogie, **dans la perspective d'une reconnaissance canonique progressive**, il pourrait y avoir incardination canonique de prêtres de la FSSPX, [...] des pouvoirs pourraient être accordés à ses évêques. [...] La reconnaissance administrative canonique à Buenos Aires – mise en place sans aucun doute par le pape lui-même – pourrait créer un précédent et être répétée sur tel ou tel diocèse. (*Rorate Cæli*, 29 avril 2015.)

Dans le même sermon donné à Arcadia, Mgr Fellay révéla d'ailleurs qu'il avait reçu un pouvoir canonique de la part de Rome, confirmation des propos de don Pio Pace :

J'ai été nommé par Rome, par la Congrégation pour la doctrine de la Foi, pour prononcer des jugements canoniques d'Église pour certains de nos prêtres qui font des choses graves 72.

* Déclaration publique de Mgr Schneider

Les rencontres « informelles » avec des prélats n'avaient fait l'objet d'aucune déclaration publique de leur part. Le silence fut rompu le 12 août 2015 par Mgr Schneider dans un entretien donné au site rallié *Rorate Cæli* :

Le Saint-Siège m'a demandé de visiter deux séminaires de la Fraternité Saint-Pie X [Flavigny et Winona] [...] Je garde une bonne impression de mes visites. [...] J'ai vu avec plaisir que dans les deux endroits, il y avait à l'entrée une photo du pape François. Dans les sacristies, il y avait des plaques avec le nom du pape François et de l'évêque diocésain du lieu. [...] **Il n'y a pas, à ma connaissance, de raisons majeures pour refuser la reconnaissance canonique officielle au clergé et aux fidèles de la Fraternité, en même temps qu'ils devraient être acceptés tels qu'ils sont.**

Envoyé spécial du Saint-Siège, ce ne peut être sans une permission obtenue d'en haut que Mgr Schneider a pu faire une telle déclaration publique, d'ailleurs aussitôt répercutée sur les sites Internet de la Fraternité.

* Nouvelle étape juridique : la décision du pape François pour le jubilé de la Miséricorde

72 — Dans un entretien accordé au journal *Présent* le 27 juin 2015, Mgr Fellay précisa que ce pouvoir romain lui avait été accordé il y a dix ans déjà.

Le 1er septembre, à la fin de sa bulle d'indiction du jubilé de la Miséricorde, le pape déclarait :

J'espère que, *dans un proche avenir*, l'on pourra trouver les solutions pour retrouver une pleine communion avec les prêtres et les supérieurs de la Fraternité. Entre temps, animé par l'exigence de répondre au bien de ces frères, **j'établis, par ma propre disposition, que ceux qui, au cours de l'Année Sainte de la Miséricorde, s'approcheront pour célébrer le sacrement de la réconciliation, des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, recevront une absolution valide et licite de leurs péchés.**

A cette occasion, le 3 septembre, *La Porte Latine* a publié sans aucune réserve le commentaire de M. l'abbé Petrucci, supérieur du District d'Italie :

Ce que le pape a fait est incroyable, magnifique. Nous sommes tous très heureux. [...] **Ce qui est important, c'est que, de la part du pape, il y ait une reconnaissance juridique sans demande de contrepartie**⁷³. De fait, c'est la reconnaissance, en un certain sens, de la licéité de notre ministère, qui avait été remise en question⁷⁴.

Cet acte du pape n'équivaut-il pas à une reconnaissance canonique pour un an *ad experimentum* ? Que se passera-t-il après cette expérience d'une année lorsque prêtres et fidèles se seront habitués à être plus ou moins acceptés officiellement et que, pour ne pas indisposer la Rome conciliaire, la critique de ses scandales aura été presque inexistante ?

Le 4 août 2015, dans une conférence donnée à Fanjeaux aux religieuses et aux fidèles Mgr Fellay annonçait :

Je crois que le moment est venu que la Tradition ait sa place dans l'Église.

Dans quelle Église ?

En tous cas, ne sommes-nous pas en train de nous diriger, étape après étape, vers une dissolution progressive, dans l'Église conciliaire, « de cette famille qui représente ce qui demeure de la véritable Église catholique⁷⁵ » ?

Que Notre-Dame nous en préserve !

⁷³ — Est-ce suffisant ? Le Barroux, et d'autres, ont été reconnus sans contrepartie. On a vu la glissade qui a suivi.

⁷⁴ — Par contre, le dimanche 7 septembre, M. l'abbé de la Roque avait fait un sermon à Saint-Nicolas du Chardonnet, mettant en cause le même jubilé pour la raison qu'il célèbre les cinquante ans de Vatican II. Il avait été mis sur *La Porte Latine*. Dans les 24 heures, il en a été retiré sur ordre de la Maison Généralice.

⁷⁵ — Mgr LEFEBVRE, *Exposé de la situation concernant ce que Rome appelle la « réconciliation »*, document remis aux supérieurs des communautés religieuses réunis au Pointet le 30 mai 1988.

Conclusion

Il est certain que cette crise douloureuse est la punition infligée par Dieu à une Tradition qui s'est mondani­sée, embourgeoisée, au cours des années, et qui cherche maintenant une reconnaissance pour ne plus être persécutée, pour mener une vie plus tranquille où les autorités modernistes nous accepteront « tels que nous sommes », c'est-à-dire tels que nous sommes devenus : ne dénonçant plus leurs erreurs, donc ne les gênant plus. Mais si les évêques et les prêtres de la Tradition ne dénoncent plus les discours et les actes de la Rome conciliaire qui détruisent la foi, cette dernière est en danger pour les fidèles de la Tradition et pour les âmes de bonne volonté dans le monde entier.

Pour les catholiques qui veulent garder intacte la foi de leur baptême, les conséquences sont claires : étudier leur religion, se former sur la crise dans l'Église à l'aide de bons livres (seul, en famille, en mettant sur pied une cellule doctrinale), et surtout mener une vraie vie chrétienne fervente et non mondaine, en commençant par la participation régulière à des retraites spirituelles ; enfin prier *beaucoup* pour les prêtres.

